



COMITÉ DU FINISTÈRE DE JUDO.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE JUDO ET DISCIPLINES ASSOCIÉES
SIRET : 447 718 677 00035 – APE : 9312Z



Concarneau, le 10 février 2013.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR du 31 janvier 2013 à Quimper.

Membres Présents :

Comité Directeur : Mmes Anne Goarnisson, Myriam Devaux,

Mrs Michel Kergaravat, Benoît Le Hénaff, Jacques Moal, Hubert Moreau, Gilles Quenet, Henri Ravallec et Pierre-Yves Stéphan.

Membre invité, absent excusé : Mr Yvon Cléguer, Président de la Ligue de Bretagne de Judo.

ORDRE DU JOUR

Réorganisation du Comité directeur

La Présidente, Anne Goarnisson ouvre la séance à 19h00, en remerciant les membres présents. Elle demande à chacun de se positionner sur ses fonctions et ses engagements de travail au sein du Comité.

- **Mr Hubert Moreau, Vice-président Nord.**

Il précise qu'il est revenu sur ses propos de démission annoncés lors de l'assemblée générale du 14 octobre 2012 à Fouesnant, qu'il reste Responsable des commissions Culture Judo et Hauts Gradés. Il sera responsable du championnat Départemental Séniors D1 M/F du 3 février 2013 ;

- Mr Hubert Moreau regrette de n'être toujours pas suffisamment destinataire de toutes les informations provenant de la Ligue de Bretagne, de La Fédération Française de Judo et Disciplines Associées et des organismes tels que le CRIB, CDOS, DDCS... Les informations lui sont communiquées de façon aléatoire et impromptue. Il demande d'être informé sur la date où les dossiers CNDS seront validés par le comité, avoir connaissance du plan de développement et du contrat d'objectif, car ces sujets n'ont jamais été abordés en réunion. De même pour les informations des CLE (contrat de travail, pérennisation du CLE de Brest).

Au sujet du financement du comité, il constate n'avoir aucune connaissance de son fonctionnement, des subventions perçues ou accordées, des décisions prises directement par sa Présidente, sans concertation préalable, comme la dotation de tapis pour un club Brestois. La Présidente lui rappelle qu'elle transmet les informations qu'elle estime nécessaires aux intéressés, considérant qu'elle répond aux interrogations formulées avec respect et que beaucoup de réponses pourraient être données si les questions étaient posées correctement. Les échanges agressifs n'ont pas facilité le dialogue et d'aborder sereinement certains dossiers lors des précédentes réunions.

- La nouvelle affectation des étudiants de 5^{ème} année en médecine sur les compétitions départementales et régionales n'est pas satisfaisante et qu'il les considère sans suffisamment d'expérience pour des traumatismes importants (faisant référence au courrier E-mail de Mr Jacky Patry du 21 janvier adressé aux membres de CD29). Il estime que le coût des médecins n'est pas un argument de poids face à la responsabilité en cas d'accident grave.
La Présidente lui explique que cette nouvelle organisation a été mise en place par la Ligue et qu'il était opportun de l'appliquer au niveau départemental, ceci dans un souci de mutualisation de fonctionnement.
- La non-information sur la possibilité d'obtenir des places du tournoi de Paris-Bercy à prix réduit pour l'ensemble des membres du CD29 et le refus d'Anne Goarnisson d'en accorder à Mr Pierre-Yves Stéphan. Il demande la liste des destinataires des huit places acquises.
La présidente a réservé des places pour des personnes qui œuvrent réellement pour le Comité Départemental.
De ce fait, les places sont réservées à Anne Goarnisson (Présidente), Hubert Moreau (Vice-président), Myriam Devaux (Secrétaire), Mr Michel Kergaravat (Responsable Communication), Luc Moustier (Commission Communication) et Joël Boucher (Représentant fédéral).
- Il souhaite avoir plus d'informations d'organisation, des intervenants, des programmes, des budgets prévisionnels et bilan des stages organisés sur le territoire finistériens et bretons (notamment sur les stages sportifs cadets de février et minimes d'avril). Il pose la question de savoir quelles sont les personnes qui décident de la mise en place de ces stages. Il attend des informations sur la compétition par équipe Kata, car il est nécessaire de préparer au préalable des judokas à cette compétition.
La Présidente l'invite à s'adresser directement à la Ligue et à la Commission Sportive en tant que responsable de la commission des Hauts Gradés.
- De tous ces faits, il demande que tous les membres du bureau puissent avoir accès directement à la boîte E-mail du CD29.
Refus de la Présidente, puisque c'est une boîte réservée à la fonction.
- Compte-tenu de la subvention accordée par le Comité Départemental au stage de Crozon, il voudrait que ses membres puissent être informés de l'organisation et du financement du stage, avec un poids de décision pour les dépenses affectées (par exemples : réduire la part consacrée aux affiches inutiles et tee-shirt pour financer la prise en charge des repas et de l'hébergement des professeurs ou financer le stage de Boulouris). Il voudrait connaître le nombre de places prévues pour le Comité.
La Présidente lui répond que la Fédération décide du nombre de places attribuées. Pour le stage de Crozon, elle attend le budget prévisionnel de Mr Stéphane Lucas. Elle l'invite à prendre contact avec ce dernier pour plus d'explications.
- Il aimerait connaître la personne qui prendra la responsabilité de la commission sportive lors du congé de Mme Béatrice Rubeaux-Grandin.
La Présidente lui indique que Mme Béatrice Rubeaux-Grandin répondra directement à sa question.
- Il n'a pas apprécié la relance de cotisations Comité et Ligue de la part de Mme Anne Goarnisson, puisqu'il a remis directement ses chèques à Mr Jacques Moal.
La Présidente s'étonne qu'il soit le seul président du département à ne pas avoir respecté les consignes inscrites dans le livret départemental (les chèques étaient à lui envoyer à son adresse personnelle ou à lui remettre personnellement) ayant toujours été présente, aucune excuse n'est recevable.

- **Mr Pierre-Yves Stéphan, Vice-président Sud.**

Il justifie son absence non excusée comme Responsable du tournoi Benjamins M/F, le samedi 2 février à Gouesnou, pour des raisons familiales et précise qu'il a été choqué par les remarques formulées par Mme Myriam Devaux, au sujet de sa présence le lendemain aux ½ finales Cadets/Cadettes.

- Il demande une explication à Mme Anne Goarnisson pour son refus de lui dire « bonjour » depuis la compétition départementale Juniors M/F à Carhaix du 11 novembre 2013.
La présidente lui rappelle, à lui, comme aux Trésorier et Vice-président Nord, les propos tenus lors de la réunion du 16 octobre. Ce manque de confiance et de respect sont des raisons suffisantes.
- Il fait le constat de la mauvaise foi de la Présidente, de sa volonté de faire de la rétention d'informations.
Pour conclure, il déclare qu'il n'interviendra plus sur les compétitions, sans vouloir démissionner pour autant.

- **Mr Jacques Moal, Trésorier.**

Mr Jacques Moal relit les propos écrits sur ses courriers, où il définit le rôle de trésorier qui ne se limite pas à celui d'un simple exécutant.

- Il reproche de n'être pas suffisamment informé et destinataire des informations financières, il souhaiterait avoir connaissance des budgets prévisionnels de toutes les commissions.
- Il fait le même constat que Mr Hubert Moreau sur le manque de transmission de l'information et reproche de n'avoir pas en sa possession les documents relatifs au CLE comme le dernier contrat de travail édité.
La Présidente lui indique lui avoir donné toute la comptabilité et lui avoir expliqué le travail qui serait à sa charge. Elle n'est pas étonnée de toutes ses interrogations actuelles puisqu'il n'a pris aucune note à ce moment là et qu'il peut rechercher beaucoup d'informations dans les dossiers qu'il a en sa possession.
- Mr Jacques Moal rappelle qu'il a fait la demande d'un rendez-vous Présidente/Trésorier tous les quinze jours pour traiter les affaires courantes.
La Présidente ne voit pas l'intérêt de ces rendez-vous ; le téléphone, les E-mail et toutes les compétitions sont des supports suffisants pour pouvoir échanger des informations, des documents et poser des questions.

La Présidente s'étonne et le prie de bien vouloir se justifier, à son tour, sur :

- La facture impayée d' A.L.T. Transports avec mise en demeure envoyée directement à la présidente.

Comme seule réponse, Mr Jacques Moal explique qu'il a un litige avec l'entreprise sur le montant de la facture (1083.41 €).

- Les factures payées qui ne sont pas encore transmises au cabinet comptable, et ce depuis le 1^{er} juillet .

Jacques Moal répond que le cabinet reste un prestataire de service que l'on paye.

- Le coût des stages réclamés par la Ligue, depuis plusieurs semaines, est toujours sans réponse.

- pas de bilan financier présenté au Comité directeur, pas de réponse.

En conclusion, Mr Jacques Moal ne souhaite pas travailler dans de telles conditions mais ne souhaite pas pour autant démissionner.

- **Mr Gilles Quenet, membre.**
 - Mr Gilles Quenet demande que son nom ne figure plus comme responsable des pesées puisque lors des ½ finales Cadets/ Cadettes à Gouesnou, un certificat médical non conforme a finalement été accepté malgré les réserves émises par les commissaires sportifs et lui-même.
 - Il renouvelle son souhait d'intégrer la commission sportive.
La Présidente lui redit que la commission est déjà en place, organisée pour l'olympiade et qu'elle fonctionne très bien mais il peut tout à fait en refaire la demande.
- **Mme Myriam Devaux, Secrétaire.**
Elle continue de travailler et reste disponible pour aider les responsables sur les compétitions organisées sur le département.
 - Elle a pris en charge les photos des podiums suite à la démission de Mr Pierre-Yves Stéphan, et délègue cette tâche si un photographe propose ses services.
 - Elle précise qu'elle ne pourra être responsable de compétition les 13 et 14 avril 2013 à Quimperlé car ses fonctions lui imposent d'être à l'AG de la FFJDA à Saint-Malo.
Mr Henri Ravallec se propose pour le samedi 13 et Mr Michel Kergaravat le dimanche 14 avril. Mme Myriam Devaux les remercie.
- **Mr Benoît le Hénaff, Secrétaire-adjoint.**
Il continue sa mission.
 - Il fait la remarque de n'avoir pas encore perçu l'indemnité votée le 14 juin 2012 comme coresponsable de la commission des commissaires sportifs.
Mr Jacques Moal fera, à l'avenir, le nécessaire.
 - Il explique qu'un problème informatique les a empêchés de mettre en ligne sur le site du CD29 les résultats du deuxième tournoi des Benjamins M/F.
Mr Michel Kergaravat confirme cette information.
- **Mr Henri Ravallec, Trésorier-Adjoint.**
Il continue sa mission.
- **Mr Michel Kergaravat, Responsable de la Commission Communication.**
Il continue sa mission.

Mr Moal reprend la parole pour une question diverse. N'étant pas à l'ordre du jour, elle est reportée à la prochaine réunion dont la date sera communiquée ultérieurement.

La Présidente, Anne Goarnisson lève la séance à 21h30.



Myriam Devaux
Secrétaire générale du CD29